

PARC NATUREL REGIONAL DE LA SAINTE-BAUME

EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille dix-huit, le six février, à quatorze heures trente, le Comité syndical, régulièrement convoqué en date du trente et un janvier deux mille dix-huit s'est réuni en session ordinaire à Plan d'Aups Sainte-Baume sous la Présidence de Monsieur Michel GROS.

Membres en exercice : 38

Membres présents: 25

Pouvoirs : 7

Objet : Adhésion à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Délibération N° 162 - 2018

Secrétaire de séance : Ariane BOSSEZ

Présents(es) 25 délégués (voir copie de la feuille de présence jointe) :

Bernadette MOUREN

Claudie PONZO

Joseph FABRIS

Roger ANOT

Simone CALLAMAND

André BREMOND

Michel DESJARDINS

Monique CHAMLA

Jean-Michel CONSTANS

Blandine MONIER

Ariane BOSSEZ

Suzanne ARNAUD

Claire JARRY

Jean PAPERÀ

Andrée SAMAT

Jacques PAUL

Jean-Raymond NIOLA

Patricia SAEZ

Michel GROS

Jocelyne LAVALEIX

Jacquelin BOUYAC

Monique MATHIEU

Christian OLLIVIER

Dominique BLANC

Sylvie GUIGONNET

Pouvoirs :

Monsieur Robert DELEDDA, délégué de la commune de La Cadière d'Azur, a donné pouvoir à Madame Blandine MONIER, Maire et déléguée de la commune d'Evenos,

Monsieur Laurent MARTIN, délégué de la commune de Saint Maximin la Sainte-Baume, a donné pouvoir à Madame Sylvie GUIGONNET, déléguée de la commune de Rougiers,

Monsieur Claude FABRE, délégué de la commune de Saint-Zacharie, a donné pouvoir à Madame Bernadette MOUREN, déléguée de la commune d'Auriol,

Monsieur Pierre-Olivier CHARRIER, délégué de la commune de Solliès-Toucas, a donné pouvoir à Monsieur Roger ANOT, délégué de la commune de Belgentier,

Monsieur Sébastien BOURLIN, délégué du département du Var, a donné pouvoir à Madame Andrée SAMAT, déléguée du département du Var,

Monsieur Robert BENEVENTI, délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a donné pouvoir à Madame Jacqueline BOUYAC, déléguée de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Madame Véronique DELFAUX, déléguée de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a donné pouvoir à Madame Jacqueline BOUYAC, déléguée de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Excusés(es), absents(es) : Mouloud BELAÏDI, Monsieur Patrick BLANC, Monsieur Roland GIBERTI, Madame Danièle GARCIA, Monsieur Bruno GENZANA.

Monsieur le Président propose d'adhérer à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et de régler le montant de 12 369 € au titre de la cotisation de l'année 2018.

Il est donc proposé à l'assemblée d'adhérer à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et de régler le montant de 12 369 € au titre de la cotisation de l'année 2018 et de désigner Monsieur Alain DARMUZEY, le Président et le Directeur du PNR siégeant de droit à l'Assemblée Générale.

Le Comité Syndical ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré décide d'approuver à l'unanimité :

- d'adhérer à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France
- de désigner les 3 représentants proposés ci-dessus
- d'autoriser le Président à signer tout acte relatif à cette décision.

Pour extrait certifié conforme
Aux jours et an susdits

Le Président
Michel GROS

